L'actualité de votre commune



Arnouville magazine

www.arnouville95.fr - décembre 2012 - n° 49

Dojo et terrain de football

Vos nouveaux équipements sportifs INAUGURÉS !







Voirie : la commune aux grands soins pour ses rues



Avenue du Parisis : un enjeu économique majeur



Zoom sur...

Trait d'Union : la maison de tous les Arnouvillois

ÉDITO

Prenons le temps d'être positifs



Traditionnellement, le mois de décembre est le mois du partage, des fêtes familiales rattachées aux traditions religieuses ancestrales de notre pays et des moments festifs qui marquent le passage d'une année à l'autre.

Quelles que soient nos croyances, décembre ouvre une parenthèse dans le linéaire de nos vies. C'est le temps de la fameuse «trêve des confiseurs» où il est admis d'être «positif», un exercice habituellement bien difficile dans notre pays où l'expression de toute satisfaction doit malheureusement se faire du bout des lèvres.

Et pourtant, les occasions d'être positif et optimiste ne manquent pas.

Positif l'engagement des bénévoles de nos associations qui nous permettent d'accéder à des loisirs culturels et sportifs. Ils encadrent nos enfants dans la pratique du sport ou font acte de générosité en s'engageant dans des manifestations caritatives telles que le Téléthon ou le Troc et puces des enfants.

Positive la mise en service de nouveaux équipements publics tels que le terrain de football en gazon synthétique et le nouveau dojo du stade Léo Lagrange que nous venons d'inaugurer.

Constructif le dialogue avec les Arnouvilllois qui permet d'agir plus efficacement sur l'essentiel, en expliquant les limites de l'action publique.

Efficace l'action de nos agents communaux et de vos élus municipaux qui cherchent ensemble à faire toujours mieux, sans nous contraindre à dépenser plus. Je les en remercie sincèrement.

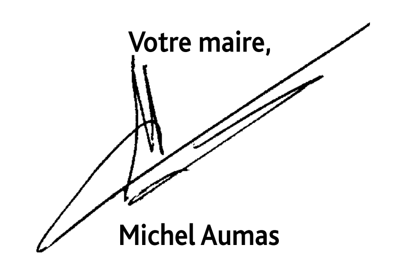
Rassurante enfin l'évolution globale de notre ville qui s'est forgée un statut solide de ville de qualité. Quoi que nous réserve l'avenir, nous disposons aujourd'hui d'un ensemble de services publics de proximité plus que correct pour une population d'à peine 15 000 habitants.

Même si je ne l'ai pas évoqué, je n'oublie pas les difficultés rencontrées par de nombreuses familles, et tout particulièrement les familles monoparentales ou les retraités aux ressources trop modestes, les problèmes d'incivilités et de sécurité qui troublent notre vie quotidienne, cette crise qui menace tant de nos acquis et surtout tant de nos emplois.

Il s'agit là des problèmes que nous continuerons à gérer, au quotidien, dès le 2 janvier 2013 lorsque les lumières de nos fêtes prochaines se seront éteintes. 2013, est la dernière année du mandat municipal de 6 ans qui nous a été confié, en 2008. Nous en ferons une année utile pour aller au terme de nos engagements et réfléchir à l'avenir.

Pour l'heure, au nom du conseil municipal et du personnel communal, je vous souhaite à toutes et à tous de belles fêtes en famille et de joyeux moments d'amitié.

Votre maire,



Michel Aumas

• BÂTIMENT INSALUBRE AVENUE DENIS PAPIN : LA VILLE PASSE À L'ACTION

Des Arnouvillois ont signalé à la mairie des problèmes d'insalubrité dans leurs logements, situés dans un bâtiment du 48 à 56 de l'avenue Denis Papin. Après une visite des lieux, et alertée par l'état de dégradations des locaux, la municipalité a aussitôt engagé une procédure de péril imminent, et demandé la nomination par le tribunal administratif d'un expert. Ce dernier a procédé à la visite du bâtiment le 11 juin. Suite à cette dernière, il a été prescrit, par arrêté municipal en date du 15 juin 2012, un certain nombre de travaux ainsi que l'évacuation de plusieurs appartements. Des locataires ont été relogés par la mairie dans des logements d'urgence. Les 10 et 16 juillet, deux nouvelles visites ont eu lieu, et c'est cette fois l'évacuation totale du bâtiment qui a été prescrite par arrêté municipal du 23 juillet 2012. Le reste des locataires a été relogé dans les logements d'urgence communaux, en attendant d'être relogé à titre définitif dans le parc social ou privé. Le bâtiment a été évalué à 180 000 euros par le service du Domaine, et la ville souhaite en faire l'acquisition. Dans le cas où une acquisition amiable ne serait pas possible, la ville envisage une expropriation. Il ne s'agit pas de le réhabiliter - les travaux coûteraient excessivement chers - mais plutôt de se servir du terrain pour élargir la voie Denis Papin, sécuriser le virage situé à cet endroit, et étendre le parking attenant. À l'heure actuelle, les anciens locataires quittent progressivement les logements d'urgence. Les quelques personnes qui les occupent encore devraient être relogées dans les semaines à venir.



Arnouville magazine

Publication périodique de la ville d'Arnouville • Tél. : 01 30 11 16 16 • Directeur de la publication : Michel Aumas • Coordination : Service communication Rédaction : S. Brianchon - L. Haladjian - G. Choquet • Conception, photos, réalisation : Agence RDVA - 01 34 12 99 00 • Dépôt légal : à parution

Site Internet : www.arnouville95.fr

28 septembre : le théâtre de Quat’sous fait son festival

C’est dans le cadre du festival de théâtre amateur que nos Pythékaros ont rencontré les Non-Sens parisiens. Au programme, quelques saynètes pleines d’humour et parfois un peu absurdes devant un public, il faut bien l’avouer, tout acquis à la cause arnouvilloise.



Octobre, novembre : dynamique Famille se mobilise pour le Téléthon



Elles se sont retrouvées, chaque mardi après-midi au Trait d’Union, pour tricoter des écharpes qui ont été vendues au profit du Téléthon. Un joli geste de la part des adhérentes de Dynamique Famille qui ont en plus profité de chaque séance de tricot pour améliorer leur connaissance du français.

3 octobre : repas de rentrée du Club Sourire

C’est désormais une tradition bien établie : le Club Sourire a fêté sa rentrée autour d’un repas de choucroute. Accueillis par la présidente Françoise Morin et réunis à l’Espace Charles Aznavour (où les avait rejoint le maire, Michel Aumas), les 200 convives ont fait un succès à ce repas de rentrée. Mais, ils ne se sont pas contentés de déjeuner, car ils ont également eu l’occasion de briller sur la piste en dansant sur des standards signés Eddy Mitchell, Michel Jonasz, Laurent Voulzy, Michel Berger ou Julien Clerc. Prochain rendez-vous du Club Sourire ce mois de janvier avec la Galette des Rois.



5 octobre : le bal des Martine

Joli succès pour la soirée cabaret organisée par le service culturel de la ville pour commencer la saison. Accompagnés par les musiciens de l'orchestre "Les Martine", plusieurs dizaines de spectacteurs n'ont pas hésité à délaisser les tablées amicales pour un tour de piste. Et, les danseurs et danseuses de tous âges ont ainsi pu alterner Charleston, Mambo ou Madison… ensemble et toujours avec entrain !



26 octobre : le cross du collège



Malgré une chute du mercure à en refroidir plus d'un, le cross du collège Jean Moulin a donné l'occasion à de jeunes sportifs Arnouvillois de briller en course à pied. Comme à l'accoutumée, l'épreuve a réuni des écoliers de CM2 et des collégiens sur quatre parcours de longueurs différentes : de 1700 à 2400 mètres pour filles et garçons. Le départ était donné à l'entrée du collège où se situait également l'arrivée, après une traversée des équipements de la NEF. « *Il s'agit toujours d'un événement aussi fédérateur*, résume Isabelle Gilbert, principale adjoint du collège Jean Moulin. *Le Cross fait en effet le lien entre les écoliers et les collégiens. En plus, cette manifestation rassemble aussi bien les enfants et l'équipe pédagogique* ».

11 novembre : Eric Doblas récompensé

Le 11 novembre, Eric Doblas, président du Théâtre de Quat'Sous, était récompensé de la médaille de bronze du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative, pour son implication dans l'activité théâtrale auprès des jeunes de notre commune.







11 NOVEMBRE : LE TROC ET PUCES ENFANTS FAIT LE PLEIN

Pour cette édition 2012 du Troc et Puces enfants, et au vu du succès des années précédentes, la salle Garvarentz avait été ouverte pour accueillir une vingtaine des 72 exposants présents cette année, permettant une meilleure circulation dans les allées. Et les visiteurs étaient, comme toujours, au rendez-vous, profitant de cette belle occasion pour faire plaisir aux enfants à tout petit prix.

11 NOVEMBRE : TRANSMETTRE LE DEVOIR DE MÉMOIRE

Le dimanche 11 novembre, Michel Aumas, accompagné de Didier Vaillant, président de la Communauté d’Agglomération Val de France, de nombreux membres du conseil municipal, de représentants des associations d’anciens combattants, de représentants des corps constitués et de nombreux Arnouvillois, a commémoré l’Armistice de la première guerre mondiale. Les enfants de l’école Jean Jaurès étaient également présents et ont clos la cérémonie en chantant La Marseillaise.





16 NOVEMBRE : RÉUNION DE QUARTIER

Pédagogie et information au programme de la réunion de quartier qui s’est tenue le 16 novembre dernier à la salle Garvarentz en présence d’une cinquantaine d’Arnouvillois. Pédagogie avec une présentation complète de la situation financière de la commune et des coûts des différents services. Information avec un point complet sur les projets achevés ou projetés à court terme, en particulier dans le domaine scolaire où l’augmentation des effectifs a été largement commentée. Les Arnouvillois présents ont pour leur part évoqué les problèmes d’incivilités et de stationnement. En réponse, le maire a rappelé que la police municipale retrouverait son effectif complet en fin d’année après une série de départs et de mutations.

16 novembre : « L’art postal, un jeu d’enfant » à la Bibliothèque Intercommunale



C’était l’effervescence, ce vendredi matin à la Bibliothèque Intercommunale d’Arnouville avec l’exposition intitulée « L’art postal ». Encadrée par leur professeur Stéphanie Abba, les 25 élèves de CE2 A de l’école Danielle Casanova ont participé à la sympathique animation proposée par l’équipe de la Bibliothèque Intercommunale d’Arnouville. Reçus par la responsable Catherine Toupenet et son équipe, les écoliers ont ainsi effectué le « parcours malin » de cette exposition résolument ludique signée Pierre Stéphane Proust qui leur a permis de découvrir les mille et une facettes du timbre.

17 novembre : une soirée de gala pour les 5 ans de l’école Hrant Dink

5 ans après son inauguration en juin 2007 la petite école Hrant Dink est devenue grande avec un peu plus de 80 élèves et l’ouverture, cette année, d’une classe de CM2. Un succès confirmé par la soirée de bienfaisance organisée le 17 novembre à l’Espace Charles Aznavour, réunissant 450 convives appelés à faire acte de générosité en faveur de cette école totalement privée. Le président de l’association, Kevork Apkaryan et la directrice Tania Yapar ont profité de cette soirée pour remercier la ville d’Arnouville de son soutien constant à l’école et à son projet scolaire.



1er décembre : première pierre de l’église catholique Assyro-Chaldéenne

Plus de deux mille personnes ont assisté, samedi 1er décembre, à la pose de la première pierre de l’église catholique Saint-Jean Apôtre sur un terrain situé en face de la gare d’Arnouville, avenue Jean Jaurès (il s’agit de l’emplacement de l’ancien Leclerc). La cérémonie s’est déroulée en présence d’André Vingt-Trois, Archevêque de Paris. Ce projet, initié par le diocèse du Val d’Oise et les membres de la communauté Assyro-Chaldéenne, sera intégralement financé par des dons privés et une participation d’un million d’euros des diocèses d’Ile-de-France. Aucun argent public n’est engagé dans cette réalisation.
Michel Aumas s’est félicité du choix d’Arnouville par la communauté chaldéenne pour l'édification de cette église qui devrait accueillir les fidèles fin 2014.





6 décembre : Nouveaux bacheliers

« Vous êtes notre fierté, bon courage pour la suite ! » a lancé le Maire Michel Aumas aux 37 nouveaux bacheliers qui ont été reçus à l'Espace Charles Aznavour par l'équipe municipale. Un carnet de chèques cadeaux d'une valeur de 50 euros leur a été remis par Jean-Claude Tattu, adjoint aux Affaires scolaires. On leur dit bravo !

7 et 8 décembre : 7 335 euros pour le Téléthon

Vous avez été nombreux, comme chaque année, à vous mobiliser pour le Téléthon et à participer ainsi à la recherche contre les maladies génétiques rares. Et ce sont 7 335 euros (500 euros de plus que l'an dernier !) qui ont été récoltés lors de ce week-end marathon. Chapeau les Arnouvillois, et particulièrement le Club Sourire qui s'est grandement mobilisé en organisant le loto du samedi après midi !



















INAUGURATION

Un nouveau terrain en gazon synthétique pour les footballeurs

Le Maire Michel Aumas a inauguré le terrain en pelouse synthétique du complexe sportif Léo Lagrange en présence de Francis Parny, Vice-Président du Conseil régional ; Marie-Evelyne Christin, Vice-présidente du Conseil général chargée des sports; François Puponni, député-maire de Sarcelles et de Didier Vaillant, Conseiller général, président de la communauté d'Agglomération Val-de-France.

« *Avec une nouvelle pelouse constituée d'un gazon synthétique de dernière génération à la fois écologique et aux qualités sportives bien supérieures, les footballeurs devraient trouver leur vrai bonheur* » a résumé Michel Aumas. « *Le Club d'Arnouville compte 310 adhérents. Nous avions envisagé la construction d'un nouveau terrain pour répondre aux besoins, mais nous avons pris l'engagement de choisir des matériaux de dernière génération qui permettront à nos footballeurs de bénéficier d'une surface de jeux très proche du terrain naturel et de temps de jeux plus importants, avec un entretien minimum sans arrosage* ».

Michel Aumas a conclu son discours d'inauguration en remerciant « *le Conseil régional d'Île-de-France et le Conseil général du Val d'Oise pour leur aide financière, ainsi que les architectes, bureaux d'études et de contrôles, entreprises et, bien sûr, les Services techniques de la Ville qui ont tous été mis à contribution* ». Il a également rendu un hommage appuyé aux bénévoles du club présidé par Bernard Auvinet.

Les chiffres du projet

Budget total : **1 435 200 euros.**

Subventions : **306 250 euros** (Région) + **240 900 euros** (Département).

Surface du terrain : **105** mètres x **68** mètres (aménageable pour un jeu à 7 en 2 fois 52,5 mètres x 68 mètres).

Le nouveau Terrain comprend une sous couche élastique, un gazon synthétique de **45** mm avec des fibres à haute résilience comportant **3** nervures remplies de sable et de granulats en résine et non caoutchouté.

La Municipalité a profité de ces travaux pour changer les pylônes d'éclairage moins gourmands en énergie et elle a réalisé une piste en résine synthétique dont la dernière couche n'a pu être étalée en raison des intempéries. En accord avec l'entreprise, la pose de cette dernière couche aura lieu au printemps, mais les installations peuvent d'ores et déjà être utilisées.

Léo Lagrange : un Dojo flambant neuf…





L’inauguration du Dojo s’est déroulée en même temps que celle du nouveau gazon synthétique du Complexe Sportif Léo Lagrange.

« *Ce nouvel équipement remplace un Dojo vieux de 40 ans en préfabriqué* » a rappelé Michel Aumas. D’une surface de 380 m², il comprend une salle de combat, une salle de musculation ainsi que des vestiaires et des sanitaires. **Son coût s’est élevé à 720 000 euros avec des financements de 300 000 euros de la Région et de 60 000 euros de l’État.**
« *Il est probable que sans ces financements importants nous n’aurions pas pu concrétiser ce projet pourtant nécessaire au bon fonctionnement du Club Judo-Fitness qui compte 110 membres* », a confié le Maire en ajoutant : « *le Judo est un sport exemplaire à plus d’un titre, car il implique pour ses pratiquants, discipline et respect, qui font aujourd’hui grandement défaut à notre société et parce qu’il inculque aussi le goût de la combativité tant nécessaire pour réussir dans la vie aujourd’hui* ».

La salle a été baptisée, en sa présence, du nom de Guy Auffray, entraîneur au club de judo et triple champion d'Europe de la discipline. Un judoka au top niveau avec un très rare 8e dan.

Les Arts martiaux s’invitent sur les tatamis d’Arnouville !

Qu’ils soient du Japon, de Chine ou du Brésil, les Arts martiaux ont le vent en poupe à Arnouville. Et l’ouverture du Dojo devrait faire fleurir les vocations…

> Arnouville Judo/Fitness (AJF) existe depuis 30 ans. Sa présidente est Monique Asmussen. Comptant plus de 110 membres, Arnouville Judo/Fitness propose des cours de judo dès 4 ans, et du Jiu-Jitsu à partir de 14 ans. Affiliée à la Fédération Française de Judo et disciplines associées (FFJDA), AJF dispense cinq cours enfants pour le judo et trois cours judo/Jiu-Jitsu ados/adultes. Le directeur technique, Manuel Ruiz, est 5e Dan. L’association a également mis en place 2 cours par semaine de judo/handicapés. Proposant un volet fitness, l’AJF dispense ses cours au Dojo Léo Lagrange.
Renseignements au 01 39 87 07 25

> Sporting International Karaté Arnouville (SIK) a été créé en 2002. Son président est Jean-Pierre Pecquet. L’entraîneur principal est Daniel Serfati, ceinture noire 6e Dan, professeur diplômé d’Etat. Sa spécialité est le combat. Les sportifs se réunissent chaque semaine au Complexe sportif de la Nef. Entraînements dès l’âge de 4 ans. Cours pour enfants les mercredis et vendredis de 18 h à 19 h et le samedi de 14 h à 15 h. Cours pour ados/adultes les mercredis et vendredis de 19 h à 21 h, ainsi que le samedi de 15 h à 16 h.
Renseignements au 01 48 47 72 64

> Athlétique Karaté Arnouville (AKA) existe depuis 2010. Son président est Jean-Philippe Maruani. L’entraîneur principal est Jonathan Maruani dont la spécialité est le kata. Le Conseiller technique est Hacen Boukdour. Les adhérents se réunissent à « Energie Forme ». Entraînements dès l’âge de 4 ans. AKA rassemble quatre différents niveaux : les babys, les débutants, les petits gradés et les adultes.
Renseignements au 06 06 69 24 64

> Association Aïkido Arnouville (AAA) a été créée en 1986 et est basée au complexe sportif de la NEF. Son président est Philippe Romey. L’entraîneur principal est Patrice Herpin, ceinture noire 4e Dan et breveté d’Etat 1. Les cours pour enfants ont lieu les lundis et jeudis à 18 h et à partir de 19 h, pour ados et adultes.
Renseignements au 01 34 53 66 67

> Brezilian Boxing Tudo existe depuis 2008. Basée au complexe sportif de la NEF. Son président est Jean-Claude Ramos. L’entraîneur principal est Marcelo Goncalvès, ceinture noire 2e dan de Jiu-Jitsu brésilien. Les cours s’adressent à tous à partir de 13 ans. Ils ont lieu les mardis de 20 h à 21 h 30, les vendredis de 16 h à 18 h, les samedis de 16 h à 17 h 30 et les dimanches de 9 h à 11 h.
Renseignements au 01 34 53 66 67.

Voirie

Arnouville aux grands soins pour ses rues

Chaque année, plus d'un million d'euros est consacré à la réfection de nos rues. Parce qu'une ville où il fait bon vivre, c'est aussi une ville où l'on circule bien, où trottoirs et chaussées sont en bon état, pour assurer la sécurité des piétons et des automobilistes.

Réfection des rues : mode d'emploi

Tous les ans, au moment du vote du budget, le responsable voirie des services techniques établit une liste de rues en mauvais état et des interventions qui seront nécessaires tout au long de l'année. Il se base sur l'enveloppe allouée l'an dernier et met au planning les rues qui doivent être refaites. Pour cela, il se base sur trois critères : celles dont la réparation est urgente, celles qui sont le plus fréquemment empruntées, et également celles qui n'ont pas fait l'objet de travaux depuis longtemps et qui sont dégradées. En votant le budget, le Conseil municipal alloue le montant nécessaire aux travaux de voirie. Une seconde enveloppe sera attribuée, bien moins importante, pour toutes les petites réfections ponctuelles.

Réfection, oui, mais pas seulement

Lorsque la réfection d'une rue est au programme, il n'est pas rare que l'enfouissement des réseaux soit également décidé, notamment les réseaux traversants, qui sont très disgracieux. C'est également l'occasion de mettre la rue en accessibilité pour les personnes handicapées (abaissement des trottoirs et installation de potelets à boule blanche pour marquer les passages piétons), de revoir les plantations d'arbres et de remplacer le mobilier urbain vétuste. **Depuis deux ans, le service voirie profite des mois d'été, lorsque la circulation est moins dense, pour effectuer une campagne estivale de petite réfection des voiries.**
Dix à quinze rues sont concernées par ces travaux de remise en état, où services techniques et prestataires travaillent ensemble, le premier préparant le chantier, le second effectuant les réparations. Cela permet de gagner quelques années avant la mise en œuvre de gros travaux.



Repères

42 km de voirie gérés par la commune.
4 km gérés par le Conseil général du Val d'Oise et par la Communauté d'Agglomération Val de France.
1 500 € : c'est ce que coûte le mètre linéaire de voirie refaite (chaussée + trottoirs + aménagement).
1 million d'€ : c'est l'enveloppe budgétaire allouée chaque année au programme de réfection de la voirie.

Voirie : qui gère quoi ?

À Arnouville, toutes les rues ne sont pas gérées par la commune. Les rues communautaires, comme Jean Jaurès, Denis Papin, Roger Dehasque et du Pont du Cottage et les avenues Jean Laugère et Pierre Sémard sont gérées par la Communauté d'Agglomération Val de France. Les avenues de la République, Charles Vaillant, de la Concorde et Pierre Curie sont, quant à elles, gérées par le Conseil général. Seules les routes communales relèvent de la gestion de la ville. Elles représentent 42 kilomètres de voirie.



SOS Voirie

Un nid-de-poule ou un affaissement apparaît dans votre rue ? Contactez le **01 30 11 16 20**.

Les agents des services techniques passeront dans un délai de 24 heures. S'il s'agit d'une dégradation mineure, ils effectueront directement les réparations. Si la dégradation est plus importante, ils répareront de façon temporaire la rue, en attendant l'intervention du prestataire.

De 2008 à 2012 : 21 rues et avenues rénovées

Depuis 2008, les voies suivantes ont fait l'objet d'une remise en état : rues de Versailles, Dubarle, Stéfani Valentin, Chichard, Marcel Got, de Strasbourg, Kleinpeter, Berlioz, Bizet, de Dixmude, de la Bassée, Roger Dehasque, de l'Oise, de Clermont, Léon Blum, du Capitaine Labsolu, Gounod. Ont été également remises en état les avenues de la République (création d'un rond-point), de la Concorde (enfouissement des réseaux), Charles Vaillant (entre le lycée et le chemin des Condos) et Paul Vaillant Couturier.

À venir en 2013 : 2e phase des rues de Clermont et de l'Oise et rue Ampère.

Stationnement
Un peu de citoyenneté pour mieux circuler



Qui n'a jamais pesté, à Arnouville, et particulièrement dans le centre-ville, contre les véhicules stationnés en double file ou garés sur les trottoirs, qui obligent les piétons à circuler sur la chaussée ? Ces stationnements, qualifiés de gênants, peuvent être verbalisés. Les contrevenants risquent une amende de 17 euros, et l'enlèvement de leur véhicule qu'ils devront aller récupérer à la fourrière, moyennant l'acquittement des frais d'enlèvement, soit 113 euros.

Pour stationner à Arnouville, il est préférable d'être titulaire de la carte Zone blanche, qui permet un stationnement de 4 heures dans les rues concernées, de 9 h à 13 h, indiqué sur le recto de la carte, et de 14 h à 18 h, sur le verso. Vous pouvez venir retirer cette carte en présentant votre carte grise et un justificatif de domicile à la police municipale, du lundi au vendredi, entre 14 h et 15 h.

Le stationnement alterné pose également problème. Nous vous rappelons que le stationnement est permis du 1er au 15 de chaque mois, du côté des numéros impairs. Du 16 au dernier jour du mois, le stationnement est autorisé du côté des numéros pairs. Enfin, le changement de côté s'opère le dernier jour de chaque période (donc le 15 et le 30 ou le 31), entre 20 h 30 et 21 h.

Plus de renseignement auprès de la police municipale au 01 34 45 97 23.

• Des rues propres pour une ville plus belle

Sept agents du service propreté œuvrent quotidiennement au nettoyage de vos rues. Si les secteurs les plus empruntés restent évidemment la priorité de notre service propreté, soyez assuré que chaque semaine, votre rue est intégralement nettoyée. Pour cela, la ville dispose d'une balayeuse qui complète le balayage manuel des agents.

• L'hiver met son grain de sel

Bientôt l'hiver et ses traditionnelles chutes de neige. Comme toujours, les agents des services techniques ont anticipé ces futures intempéries et passeront à l'action dès la chute des premiers flocons. Ainsi, 35 tonnes de sel attendent d'être épandues dans l'aire de stockage du centre technique municipal. Avec la mise en place d'un système d'astreintes, les agents pourront intervenir dès l'aube pour dégager les principaux axes de circulation de la commune, les rues commerçantes, et bien sûr, les abords des écoles.

Nous vous rappelons enfin qu'il incombe aux riverains de la voie publique – propriétaires et locataires - de déneiger devant chez eux pour permettre aux piétons de circuler sans danger. Ils doivent ainsi racler et/ou balayer leur partie du trottoir et jeter du sable et/ou du sel afin d'éviter la formation de verglas.



Pourquoi les chaussées se dégradent chaque hiver ?



Le principal ennemi d'une chaussée, c'est l'eau. En s'infiltrant dans le sol elle provoque la désagrégation ou la ségrégation des matériaux. L'hiver, elle pénètre et se transforme en glace, gonflant et provocant des microfissures. Lorsque les températures se réchauffent, la glace fond et son évacuation provoque des affaissements.

AVENUE DU PARISIS : un enjeu économique majeur



Le Boulevard Intercommunal du Parisis traversera la vallée du Petit Rosne en bordure de la zone d'activités de Garges-lès-Gonesse, très à l'écart des quartiers pavillonnaires d'Arnouville.

On en parle depuis des décennies. Mais cette fois, le projet de boulevard Intercommunal du Parisis va devenir réalité. Le Conseil général du Val d'Oise vient de boucler une année de concertation pour lancer les travaux en 2015. Sur Sarcelles, Arnouville, Bonneuil et Garges, le BIP fait l'objet d'un large consensus.

Le projet

Le dossier de l'Avenue du Parisis est un projet qui remonte... aux années trente. Objectif : désengorger tout le sud du département en créant un axe qui traverserait 7 communes : Soisy-sous-Montmorency, Montmorency, Deuil-la-Barre, Groslay, Sarcelles, Garges-lès-Gonesse et Bonneuil-en-France, sur une longueur de 11 km. Une infrastructure routière indispensable dans le projet global du Grand Paris, puisque cette liaison reliera les bassins de population de la Vallée de Montmorency et de la Plaine de France au pôle d'emploi de Roissy et aux lignes B, C et D du RER.
En outre, l'avenue du Parisis est pensée sous la forme d'une voie multimodale, partagée entre les véhicules particuliers, les transports en commun (une nouvelle ligne de bus à haut niveau de service relierait Argenteuil à Roissy en utilisant une voie entièrement réservée) et les pistes cyclables. On est loin du projet autoroutier des origines, puisqu'il s'agit bien d'un boulevard où la vitesse sera limitée à 70 kilomètres/heures.

Les conséquences pour Arnouville

Le tronçon Est de la future avenue du Parisis passe dans la vallée du Petit-Rosne entre Arnouville et Garges-lès-Gonesse, sur un site exempt totalement d'habitations. En revanche, les Arnouvillois seront les grands bénéficiaires puisque cet axe servira de déviation aux quelques 20 000 véhicules qui empruntent chaque jour les avenues Charles Vaillant, Paul Vaillant Couturier et de la République.

Quel coût ? Quand ?

Le coût total des travaux est estimé à 500 millions d'euros, dont la moitié sera financée par le département du Val d'Oise. 250 millions devraient être financés par la Région Île-de-France et l'État, le projet étant indispensable aux aménagements projetés dans le cadre du Grand Paris (projet Europa City, Zones d'activités, Pôle de formation, Dôme Arena). Les travaux devraient débuter en 2015 pour une mise en service aux alentours de 2017.

Tous les Valdoisiens concernés

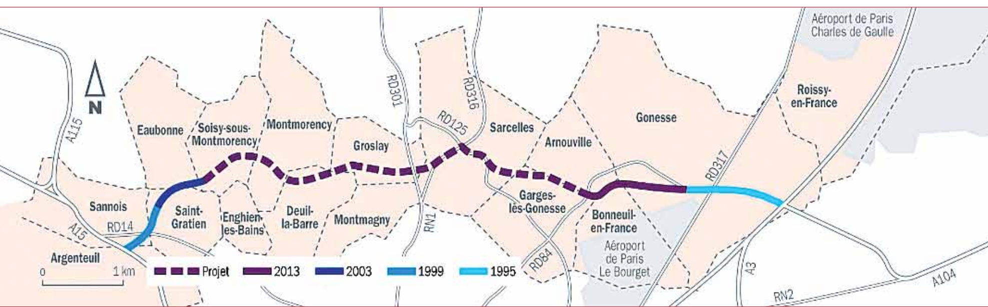
Pour mener à bien ce projet, de nombreuses réunions de concertation ont eu lieu. 7 en 2012 : Groslay, Soisy-sous-Montmorency, Montmorency, Sarcelles, Garges-lès-Gonesse, Deuil-la-Barre et Arnouville. Dans la Vallée de Montmorency, les avis sont très partagés en ce qui concerne le tracé de l'avenue qui devrait passer dans des secteurs plus urbanisés. À Arnouville, le projet, qui n'occasionnera pas de gêne pour les riverains, ne soulève quasiment aucune opposition.

Ce qu'ils en pensent...

Michel Aumas, maire d'Arnouville
« Cela fait trente ans que nous attendons la création de cet axe routier qui désengorgera considérablement les avenues d'Arnouville, notamment Charles Vaillant, de la République et Paul Vaillant Couturier ainsi que la rue Pierre Curie. Alors que nous assistons d'année en année à l'intensification du trafic routier, il est d'une extrême nécessité que ce projet se concrétise. »

François Pupponi, Député-maire de Sarcelles
« Le pari que nous avons fait, c'est de travailler tous ensemble sur ce projet, parce que c'est ensemble que nous arriverons à sortir nos communes de la situation d'enclavement dans laquelle elles sont. »

Arnaud Bazin, président du Conseil général
« Pensée pour fluidifier les déplacements dans une zone particulièrement urbanisée, l'avenue du Parisis permettra de favoriser le développement de nos territoires engagés dans la dynamique du Grand Paris. Dans une perspective de développement durable, nous avons aussi souhaité donner une place importante aux transports en commun, dans le cadre d'un projet qui s'intègre parfaitement dans son environnement. »



Sept communes seront traversées par l'avenue du Parisis, qui reliera l'A1 à l'A15.

TRAIT D’UNION, la maison de tous les Arnouvillois

Depuis la refonte du pôle jeunesse, vous êtes nombreux à ne pas savoir ce qui se passe dans les locaux de l’ancienne crèche, situés avenue Henri Barbusse et rebaptisés Trait d’Union. Un joli nom particulièrement adapté à la fonction du lieu, puisque la vocation de cette structure est d'être au service de tous les Arnouvillois, et de créer du lien social. Démonstration.

NIVEAU 0

• Les ateliers sociolinguistiques (ASL)

Ils ont été créés pour permettre aux personnes d’origine étrangère de se familiariser avec les codes sociaux français. Une approche indispensable de notre culture pour faciliter les rapports au quotidien, et simplifier les échanges avec l’administration. Les ateliers ont lieu les lundis, jeudis et vendredis.

• Dynamique Famille

Dynamique Famille découle de l’ASL (Ateliers Sociolinguistiques). Elle propose aux adhérents de la gymnastique le mardi matin, et des activités artistiques, humanitaires (les membres de Dynamique Famille travaillent pour le Téléthon, pour la Croix Rouge) et culinaires le mardi après-midi. Deux sorties familiales sont également organisées chaque année, à la fin de l’année scolaire et en décembre. Des visites de musées sont également proposées (dernières en date, les sorties à l’institut du Monde arabe et le musée de la poupée).

• L’Association Française des Diabétiques (AFD95)

Une permanence est ouverte le 3e mardi de chaque mois, entre 10 h et 11 h 30. Cette permanence s’adresse aux malades, bien sûr, mais aussi à l’entourage des malades qui souhaite avoir des informations, des conseils, pour une meilleure prise en charge.

• Percept’Même

Cette association propose des cours d’arts plastiques, pour enfants (à partir de 4 ans) et adultes, le mercredi de 14 h à 20 h, le jeudi soir de 18 h à 21 h (cours de sculpture pour les adultes) et le samedi de 14 h à 18 h (enfants exclusivement).

• Conseillère conjugale et familiale

Cette conseillère, affiliée à l’Association Pour le Couple et l’Enfant, vous reçoit, sur rendez-vous, les 2e et 4e jeudi après-midi de chaque mois.

• Écrivain public

Les écrivains publics bénévoles vous reçoivent le mercredi après-midi sur rendez-vous.

• Cours de langues

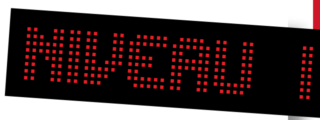
Des cours d’anglais sont dispensés en faveur des CE1/CE2 et des CM1/CM2, le samedi.

• Médiation

Les médiateurs ont leur bureau au Trait d’Union.

NIVEAU -1

C’est le QG du Théâtre de Quat’Sous et de ses Pythekaros. En plus de son bureau, l’association y a une grande salle pour les répétitions, et une réserve pour stocker son matériel.



C’est là que se retrouvent **les adhérents de l’association La Croix Bleue des Arméniens de France** pour leurs cours de langue et leurs cours de danse folklorique.

Trait d’Union - 71-73 avenue Henri Barbusse - Tél. : 01 30 11 17 21.

Le Club Cœur et Santé sous le signe de la convivialité

Rappeler que la pratique d'une activité physique est bénéfique à tous est la principale mission que s'est donnée le Club Cœur et Santé.

Comment rebondir après une grave maladie ? C'est à cette question que le Club Cœur et Santé d'Arnouville s'attache à répondre en accompagnant celles et ceux qui essaient de se reconstruire après un accident cardiaque. « *J'ai rejoint ce Club où j'ai noué de solides amitiés après un quadruple pontage*, explique Jocelyn Celanie qui en est devenu, par la suite, président. *Ce qu'il faut savoir, c'est qu'après une maladie, les cardiologues préconisent de pratiquer une activité physique régulière et c'est ce que propose justement le Club Cœur et Santé* ».

Concrètement, pour lutter contre les maladies cardiovasculaires et en collaboration avec le centre de réadaptation Kastler, le Club Cœur et Santé d'Arnouville donne des cours de gymnastique tous les mardis de 18 h 20 à 19 h 20 ainsi que les samedis de 10 h à 11 h. « *Ces activités se déroulent à la NEF*, souligne Jocelyn Celanie. *Nous bénéficions des conseils d'un coach, agréé par la Fédération Française de Cardiologie (FFC). Ces exercices sont destinés à ceux qui ont subi des opérations du cœur, à ceux qui souffrent d'insuffisances cardiaques, et aussi bien aux hommes qu'aux femmes* ».

Car le Club Cœur et Santé est aussi ce tout petit supplément d'âme : « *nous proposons de travailler notre cœur, à travers de la gymnastique ou de l'endurance*, conclut *Jocelyn Celanie. Mais ces activités physiques sont toujours placées sous le signe de la convivialité, ce qui est essentiel* ».



Le 8 septembre dernier, le Club Coeur et Santé a eu l'occasion de rencontrer un vaste public pendant le Forum des Associations d'Arnouville.

Club Cœur et Santé
La NEF - Rue des Quinconces
95400 Arnouville.
Renseignements à l'adresse coeuretsante95.arnouville@orange.fr, au 06 15 69 64 10 ou au 01 34 53 66 67

Bien prévenir le diabète avec l'AFD 95



Rassembler des personnes atteintes de diabète, mais aussi des médecins, des infirmières, des diététiciennes ou des membres de professions paramédicales, ainsi que toute personne intéressée par le traitement du diabète, c'est la mission que s'est donnée l'Association Française des Diabétiques (AFD) 95. Mais l'AFD 95 s'attache également à développer l'information des personnes atteintes de diabète et de leurs proches.

Et sur Arnouville, l'antenne Est de l'AFD 95 assure une permanence tous les 3e mardis du mois dans une des salles du Trait d'union, avenue Henri Barbusse, de 10 h à 12 h. « *Nous organisons des rencontres individuelles qui proposent des ateliers sur la nutrition, les problèmes juridiques ou sur les pompes à insuline*, résume Serge Falempin, responsable de l'antenne Est de l'AFD 95. *Mais nous proposons aussi des sorties et, dès 2013, nous allons mettre en place des activités physiques, comme de la gymnastique douce ou des promenades sur courtes distances, suivies de rencontres avec des patients diabétiques* ».

Renseignements au 06 42 08 75 51

Journée portes ouvertes sur la santé cardio-vasculaire

Dépistage et initiation aux gestes de premier secours, c'était le menu de la journée de prévention cardio-vasculaire qui s'est déroulée le 27 octobre 2012 dans le cadre de la Semaine du Cœur. Organisée pour la première fois sur Arnouville, cette manifestation était proposée par la Mutualité Française Île-de-France en collaboration avec la Ville d'Arnouville et le Centre Communal d'Action Sociale. « *Après le succès de ces manifestations organisées dans la région sur de mêmes sujets de santé, nous avons pris contact avec le CCAS d'Arnouville pour leur proposer une journée thématique*, explique Sotheara Van, chargée de projets Prévention à la Mutualité Française Île-de-France. *Tout le monde a été très enthousiaste et la Municipalité a mis à notre disposition, à titre gracieux, la salle Garvarentz de l'Espace Charles Aznavour. Nous avons ainsi eu les moyens d'installer plusieurs stands et de sensibiliser le public sur la prévention cardio-vasculaire* ». La Journée a débuté avec une passionnante rencontre-débat sur le thème « Bien gérer son cœur » animée par le Docteur Hervé Gallois, cardiologue, puis s'est poursuivie par un dépistage gratuit, des conseils et consultations sur des maladies dues au diabète. Mais les visiteurs ont également eu l'occasion de rencontrer une pédicure-podologue professionnelle spécialisée dans le pied diabétique, Anne-Laure Descalzo, ainsi que les associations locales AFD 95 ou Club Cœur et Santé présentes pour l'événement.



Pendant la journée du 27 octobre dernier, l'infirmière libérale Vanara Warinthrasak a pratiqué des dépistages gratuits pour l'AFD 95. En cas de glycémie élevée, on conseillait au public de consulter son médecin traitant pour prendre rendez-vous avec un diabètologue.

ÉTAT-CIVIL

Naissances

Juillet 2012
Alice Dumruk Csepregi

Aout 2012
Aïsha Ullah
Sajid Labryaj
Darius Hritac
Aylin Ince
Mathis Monari
Tuana Yildirim
Nolan Boutalbi Perez
Riyad Nabi
Arpita Kumar
Lorenzo Dalmizirak
Ibtissem El Ouaragui
Jean Sevene
Anne Sevene
Muhammad Abbas
Eva Karaoba
Zackaria Boussida
Faustine Bahnam
Layla Diakite Limery

Septembre 2012
Rita Sammut
Margot Dabin
Gwendoline Dabin
Lahcen Benabbou
Varsan Karunatharan
Melinah Ahamedsah
Rony Kaplan
Oceane Özperçin
Lionel Lapert
Hassan Siddique
Eva Lucas
Ahmad Diagana
Ethan Doyen Sellier
Alan Tosun
Eloane Paquiom
Brandon Charlorin
Enrfata Youssouf
Josselin Dugbe
Hussnain Iqbal
Ahmet Selami
Anaïs Djeddi

Octobre 2012
Paul Garcia Cuartas
Halima Ali
Ecrin Kaya
Yaren Kucukkaya
Noah Ohnewald
Amy Zhu
Adem Gün
Adem Faridi
Marie Risdorfer De Issdentzi Kayser
Nathan Lilette
Lyla Benoist
Eléna Rouard
Kayla Kotchoni
Maryam Elmir
Oleane Lheriston Coquil
Kyria Milbain
Enzo Tranquillin
Ornella Mongis
Belinay Yildirim
Nolhan Zanin
Nika Gasanov

Mariages

Septembre 2012
Mohamed El Amrani/Imane El Rhoddani
Fabrice Perugien/Céline Bridier
Atacan Sari/Fadile Arslan
Jamel Miraoui/Nadège Moualhi
Vidjai Djodi/Laëtitia Belconde
Khaled El Ashri/Olpha Souid

Octobre 2012
Jean-Pierre Gosse/Dominique Cagnet
Noureddine Mekacher/Nadia Louni
Natalino Rodrigues/Cécile Strub
Mustafa Eryigit/Gülsüm Çaliskan

Novembre 2012
Benjamin Bayram/Esra Sahin
Adéyêmi Afouda/Marie-Christine Duval

Noces D'or
Michel Juteau/Pauline Giglio

Décès

Août 2012
Marguerite Zaghis veuve Collette
Huguette Brette veuve Defretin
Paulette Grandjean veuve Levasseur
Jeanne Grasica veuve Salesses
Jacques Argaillot
Ninette Yadid veuve Hazak
Annie Baga épouse Dusen
Tugba Karaman
Paul Debeauvais

Septembre 2012
Erwan Ladon
Christiane Charmel épouse Goumillou
Martine Muller veuve Poidevin
Renée Lespagnet épouse Fildier
Sylva Tchilinguirian veuve Seropian
Pierrette Soulié veuve Cendra

Octobre 2012
Aura Domingos Cabrita épouse Fernandes Costa
Jean Courtois
Luis Vieira
Charles Thuillier
Anne Roudaut veuve Rouillé
Olga Toutlouyan épouse Gautron
Louis Koeller

Novembre 2012
Youssef Antebi
André Charpentier

« TRIBUNES »

Groupe socialiste

Ces jours-ci doit être renouvelé pour 10 ans le contrat de délégation de service public de restauration scolaire.
De novembre 2002 à 2012 ce fut la SOGERES qui en eut la charge et il est fort probable que l'appel d'offre à venir soit remportée par la SOGERES sans doute seul candidat à sa propre succession.
Ce qui tenterait à démontrer qu'il y a entente et partage d'un marché très juteux entre quelques multinationales.
Petit rappel historique : dans les années 80, caractérisées par une grande naïveté politique dans la gestion des fonds publics ; il était de bon ton pour les collectivités locales de déléguer certaines de leurs obligations.
La fameuse « délégation de service public » qui permet à une mairie de confier à une société privée, la gestion de certains services dû aux citoyens ; ce qui avait pour but promis d'être moins lourd pour le budget municipal et devait normalement se traduire par une diminution substantielle des impôts locaux. Argument fort auprès du contribuable, auquel venait s'ajouter le parent, à qui l'on promettait un prix par repas accessible aux bourses les plus modestes.
C'est ainsi que la SOGERES prépare les repas que mangent nos enfants dans leur cantine et à propos desquels nous n'entendons pas que des éloges tout au long de leur scolarité.
Car à l'époque où furent négociées ces délégations de service public, les notions de qualité et d'équilibre alimentaire n'étaient pas encore ancrés dans nos mœurs.
Mais aujourd'hui les temps ont bien changé et les soucis du siècle finissant ne sont hélas plus ceux de ce début de millénaire.
Les règles alimentaires sont les premières bousculées, il suffit de constater comment l'obésité touche en premier lieu les gens à revenu modeste à cause de la « mal bouffe » bon marché, alors que les gens plus aisés gardent la ligne grâce à la nourriture bio…
Nous savons désormais que des mauvaises habitudes alimentaires et une nourriture peu saine durant l'enfance, peuvent entraîner des séquelles graves pour la bonne santé à l'âge adulte.
Le moment n'est-il pas venu de revoir en profondeur ce rapport que la collectivité locale entretient avec sa responsabilité de nourrir nos enfants, mais aussi le devoir, désormais civique, de leur enseigner les notions de base d'une alimentation équilibrée.
D'autres communes avoisinantes ont déjà pris l'option de reprendre le contrôle total de ce service vital à la jeune population, au travers d'une cuisine centrale qui prépare tous les repas conçus par une diététicienne spécialisée qui ajoute une communication ludique du « bien mangé » auprès des enfants dans les cantines.
Et le prix de ce repas de qualité reste le même pour les parents.

Franck VERRECCHIA et Françoise PAULIN, vos élus Socialistes au Conseil Municipal.

Groupe AVS

LE MAIRE D'ARNOUVILLE A-T-IL TOUS LES DROITS ?
Il y a quelques temps, nous intitulions notre tribune « Le Maire d'Arnouville a-t-il tous les droits ? ». Il s'agissait pour nous de protester contre la rupture abusive d'un contrat de travail d'une salariée qui faisait l'accueil à l'Hôtel de Ville. Aujourd'hui cette question est toujours d'actualité : délation, atteinte aux droits des agents communaux, les exemples ne manquent pas.

DELATION
Dans l'éditorial du mois de novembre d'Arnouville informations, le Maire appelle les Arnouvillois à dénoncer leurs voisins !! Prétextant qu'il ne lui est pas possible de surveiller toutes les habitations arnouvilloises réparties sur 49 kilomètres de voirie, il appelle nos concitoyens à « signaler » les anomalies chez leurs voisins.
Il explique ensuite que « signaler » est différent de la délation. L'histoire et l'observation de tous les régimes non démocratiques nous apprennent, en effet, que les dirigeants autoritaires expliquent toujours que « signaler » n'est pas « dénoncer ». Bien sûr, c'est en bon citoyen qu'il faut participer à l'ordre établi en faisant un signalement sur les personnes déviantes. Quels sont les modèles de M. AUMAS ? Les pires dictatures… ?
Comment ne pas être horrifié par cet appel public à la délation ? Appeler à la délation rappelle les heures les plus sombres de notre histoire. Après la mise en accusation publique de certaines catégories de la population, la banalisation du vote d'extrême-droite, voici un appel à la dénonciation. Plus les années passent et plus M. AUMAS dévoile son vrai visage. Comment peut-on ensuite se prévaloir de tout faire pour que les habitants de la commune vivent en harmonie, quand le premier magistrat appelle publiquement les Arnouvillois à se dénoncer entre eux ?

ATTEINTE AUX DROITS DES AGENTS COMMUNAUX
Conformément à la loi, jusqu'à présent les fonctionnaires territoriaux pouvaient prétendre dans notre commune, à une prime d'installation dès leur titularisation. Compte tenu d'une loi de mars 2012, relative à la résorption de l'emploi précaire, la commune se voit dans l'obligation de titulariser un certain nombre de contractuels. Sous prétexte de cette loi, le Maire a fait voter à sa majorité la suppression de cette prime d'installation. Un coup porté une nouvelle fois aux fonctionnaires municipaux, en les divisant et en opposant les nouveaux aux plus anciens.

FIN DE L'ANNEE
En ce mois de décembre 2012, nous formulons des vœux pour que la politique de relance de l'économie, de création d'emplois et de justice fiscale initiée depuis six mois par François HOLLANDE et Jean Marc AYRAULT commence à porter ses fruits en 2013.
Nous vous souhaitons à tous d'excellentes fêtes de fin d'année..

Christian CAURO, pour le Groupe AVS (Roger BODIN, Nicole GAUTHIER, Philippe LEPAGE)

Groupe majoritaire "Confiance et action pour Arnouville"

L'année 2012 s'est achevée avec l'inauguration officielle du nouveau terrain de football et du dojo au complexe sportif Léo Lagrange. Deux équipements réalisés en concertation avec les clubs sportifs concernés que nous remercions pour leur participation constructive à ces projets d'intérêt général.

Quelques remarques d'ordre général sur l'actualité de notre ville.
• **LA RESTAURATION SCOLAIRE** tout d'abord. Il s'agit d'un sujet extrêmement sérieux car il concerne la qualité - et le prix - des quelques 110 000 repas servis chaque année dans nos cantines. Un appel d'offres va permettre de formuler de nouvelles exigences au prestataire qui sera choisi pour dix ans dans le cadre d'une procédure extrêmement encadrée. Ce choix s'effectuera en toute transparence, en présence notamment du trésor public, de la sous-préfecture et des représentants de l'opposition, comme c'est la règle.
• **LA SÉCURITÉ** ensuite. Dans toutes les communes, la délinquance et les cambriolages repartent à la hausse. Les délinquants ont mieux compris les décisions laxistes de la ministre de la justice que les discours de fermeté du ministre de l'intérieur, complètement isolé de son Gouvernement au plan idéologique. À Arnouville, nous invitons les habitants à faire preuve d'esprit civique en signalant d'éventuels problèmes. Les socialistes y voient de la délation. Empêcher un délinquant de nuire, ce n'est pas bien ! Affligeant… et même inquiétant ! La dictature que nous subissons avec une dureté croissante n'est-elle pas celle des délinquants ?
• **LE SERVICE PUBLIC** enfin. Il est rendu par un personnel communal efficace qui s'efforce de faire toujours mieux sans dépenser plus. Le rôle des élus municipaux, c'est d'être exigeant en votre nom tout en respectant strictement les règles et les Lois. Quel dommage que cet état d'esprit soit oublié par la gauche locale qui préfère communiquer sur des cas isolés de primes qui n'intéressent aucunement les Arnouvillois et donnent une image fausse du personnel communal d'Arnouville, très majoritairement soucieux de répondre à vos attentes.

En cette fin d'année, nous préférons quant à nous tirer un grand coup de chapeau aux associations et aux employés municipaux qui ont organisé - sans compter leurs temps - l'édition 2012 du Téléthon avec une fréquentation qui a doublé par rapport à l'année dernière dans un contexte de crise pourtant démobilisateur. Bravo et merci.

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année, moment de partage et de paix.

Pascal Doll, premier maire-adjoint, pour le Groupe majoritaire "Confiance et action pour Arnouville"



Un petit frère pas comme les autres

Lili - Lapin a un gros souci: son petit frère Doudou - Lapin a beau grandir, on dirait qu'il reste un bébé. Il ne parle pas, il salit tout, il bave… et parfois il fait même pipi sur le tapis! Du coup, Lili a souvent envie de le gronder, mais quand les autres enfants le traitent de "boudin qui ne comprend rien", elle rentre dans une colère terrible. Comment l'aider à faire des progrès, ce Doudou qui pousse de travers et qui aime tant les câlins? On le saura en allant voir ce charmant spectacle proposé par la Compagnie XART. Un spectacle de Michel Rosenmann d'après le livre de Marie-Hélène Delval. Scénographie d'Alexandre Yétchéïn d'après les illustrations de Suzan Varley. Musique originale de Dimitri Repnikov. Lumières de Véronique Hemberger, avec Larissa Cholomova et Léna Rosenmann.
Jeudi 10 janvier 2013 et vendredi 11 janvier 2013 à 9 h, 10 h 15 h et 14 h.
Espace Charles Aznavour. À partir de 3 ans. Entrée libre.
Renseignements au 01 34 45 97 19

CirquEvolution: le petit cercle boiteux de mon imaginaire

Derrière la légèreté du propos, l'innocence de la forme, se dégage une profondeur insoupçonnée. Des êtres de bois, de fer, de poil, de plume, de chair et d'os nous proposent un voyage dans l'archaïsme de notre enfance… un retour aux origines. S'il accepte de lâcher prise, le spectateur se métamorphose, ses sens et son ingéniosité sont convoqués, pour entrer dans le jeu naïf du clown. C'est un jeu que tout le monde connaît bien, et ça commence comme ça: « on se dit que… ».
Quel que soit notre âge, « le petit cercle boiteux de mon imaginaire », nous invite à assumer l'intime de notre complexité loufoque, notre clown, notre beauté d'enfant. Un spectacle de cirque proposé par Les Zampanos.
Mercredi 23 janvier 2013 à 10 h et 15 h à l'Espace Charles Aznavour
Entrée libre. Renseignements et réservations au 01 34 45 97 19



Et aussi…





Musique: de Vienne à Hollywood

Avis aux mélomanes: après le très grand succès du spectacle, « de Offenbach à la Comédie Musicale » remporté en 2011, les conservatoires de musique d'Arnouville, Garges-lès-Gonesse, Sarcelles et Villiers-le-Bel vous proposent cette année un programme original intitulé « de Vienne à Hollywood ». Dans l'esprit du célèbre concert du nouvel an à Vienne, les solistes et l'orchestre de la Communauté d'Agglomération Val de France vous offriront un choix d'œuvres légendaires comme « Le Beau Danube Bleu », « La Marche de Radetsky » ou encore « Le Baron Tzigane ». Un programme qui mettra à l'honneur la famille Strauss et ses contemporains comme Franz Lehar, avec des extraits de sa célèbre « Veuve Joyeuse ».
Nous traverserons ensuite l'océan et les siècles pour revisiter quelques-unes des musiques indissolublement liées à des chefs d'oeuvre du 7e Art comme le célèbre « Over the Rainbow » immortalisé par Judy Garland et bien entendu des œuvres de l'incontournable John Williams, le double musical de Steven Spielberg, par ailleurs créateur de la partition culte de « Star Wars ».
Dimanche 27 janvier 2013 à 16 h à l'Espace Charles Aznavour
Entrée libre. Renseignements et réservations au 01 34 45 97 19